

# HERGNIES



n° 41 > Décembre 2016



# Edito

Madame, Monsieur,

Mon Adjoint, Abel Mercier et moi travaillons actuellement à la préparation du budget 2017.



La première phase consiste à faire le point avec les services sur les réalisations du budget 2016 pour en tirer les conséquences pour 2017.

Viendront ensuite les réunions des commissions et l'articulation du budget 2017 avec le Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) c'est-à-dire : quelles sont les ressources espérées (nos économies en section de fonctionnement, les subventions possibles, les emprunts) et quels sont les investissements que nous souhaitons réaliser.

Et, en cette matière, voici les projets d'investissement qui pourraient déjà impacter le budget 2017.

- **La rue Gambetta** : C'est une route départementale. Le Conseil Départemental souhaite refaire la chaussée en 2017. Déjà le 30 août, le Conseil Municipal a délibéré pour solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention pour la réfection des trottoirs qui se ferait en même temps que les travaux de voirie.

- **Les travaux d'accessibilité et de retrait des produits amiantés dans les écoles** : Le 30 août, le Conseil Municipal a décidé de demander une subvention au Conseil Départemental pour ces travaux d'aménagement dans les écoles. Je ne voudrais pas revenir sur la question de l'amiante puisque tous les contrôles ont été réalisés, qu'ils sont tous négatifs (pour rappel : zéro fibre d'amiante par litre d'air dans toutes les écoles) et que par sécurité pour les travaux futurs, notamment d'accessibilité, nous avons programmé un plan de retrait des produits amiantés.

Cependant, je regrette profondément les propos écrits par le Parti Communiste d'Hergnies concernant mon Adjoint aux travaux relative- ment à l'amiante lors d'un conseil de l'école César Dewasmes. Celui-ci a rappelé que dans tous les bâtiments construits avant 1997, y compris dans beaucoup de nos maisons, il existe des produits amiantés, que nous côtoyons quotidiennement et, s'ils ne sont pas manipulés, ne sont pas dangereux pour notre santé : il voulait ainsi apaiser le climat d'inquiétude qui régnait lors de ce conseil. La présentation qui en a été faite par le Parti Communiste d'Hergnies, dans son tract, sort complètement la phrase de son contexte et ainsi, on peut tout lui faire dire ou sous-entendre ! Je trouve ce procédé pas très honnête et vis-à-vis d'un Adjoint compétent, dévoué et toujours prêt à rendre service, c'est injuste !

- **L'aménagement du quartier de No à Houx** : Voilà un projet qui va encore changer la physionomie de ce quartier.

La première phase consiste en la vente, directement par la commune, de neuf parcelles "libres de constructeurs". Quatre parcelles ont été rapidement vendues. Avec la crise, l'effondrement du marché de

l'immobilier et les contraintes pesant sur les constructions nouvelles, les ventes ont stagné. Elles ont maintenant repris et il ne reste que deux parcelles à vendre.

La deuxième phase consiste maintenant à l'aménagement des terrains se trouvant à l'arrière de ces parcelles. Le Conseil Municipal a décidé de vendre les terrains (soit 1,2 ha) à un promoteur pour 280.000 € TTC). Certes, le prix est inférieur à celui des terrains constructibles. Mais il faut savoir qu'en l'état actuel, ces terrains ne sont pas constructibles car non viabilisés. Il reviendra donc au promoteur de viabiliser (voirie intérieure, eau, gaz, électricité, assainissement) et de commercialiser les parcelles (quatorze parcelles "libres de constructeurs" et six parcelles pour du logement locatif aidé).

Dans un tract, le Parti Communiste d'Hergnies nous accuse d'avoir bradé ces terrains. Il s'agit d'une critique sans fondement. En effet, si la commune devait vendre en direct ces parcelles, elle devrait supporter les frais de viabilisation puis de bornage des parcelles, etc... soit une dépense de plus de 400.000 € sur le budget. Et il reviendrait ensuite à la commune de commercialiser les parcelles. Le retour sur investissement se ferait alors très tardivement et nous empêcherait, budgétairement et donc financièrement, de nous consacrer à d'autres investissements.

Au contraire, la vente à un promoteur nous apportera de "l'argent frais" bien utile pour poursuivre nos projets, notamment dans les écoles. Ce projet est aussi un projet de revitalisation du quartier No à Houx et de pérennisation des classes de l'école de ce quartier.

- **Rue des brasseurs** : Bientôt, vont démarrer les travaux de construction de la deuxième tranche de seize logements locatifs aidés dans le prolongement des seize logements déjà habités. Le parking sera intégré à l'intérieur du site afin de ne pas perturber la circulation dans la rue Doffenies.

- **Centre-bourg** : Il s'agit d'un gros projet d'aménagement des terrains situés place de la République, rue Pierre Delcourt, à côté de l'école César Dewasmes et face à l'entrée de la salle Pierre Delcourt. **La première phase** est déjà réalisée avec la démolition de l'ancienne ferme. La requalification du Centre-bourg s'étendra sur plusieurs années selon un calendrier à définir mais d'ores et déjà, nous pouvons établir une urgence : la construction d'un nouveau restaurant scolaire adapté aux effectifs de plus en plus nombreux. Ensuite, viendront des logements, des cellules commerciales, une résidence-services pour personnes âgées... Nous en reparlerons lorsque ces projets se préciseront.

Voilà donc maintenant la fin d'année. L'hiver s'installe et la commune est prête à activer sa veille sociale en cas de fortes intempéries, notamment en direction des personnes âgées et/ou handicapées. Et la fin d'année, c'est aussi la période des fêtes, souvent en famille, alors, à vous toutes et à vous tous, bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année !

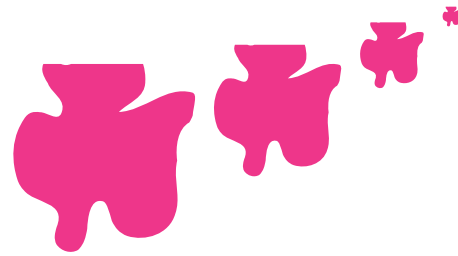
Votre Maire,  
Jacques SCHNEIDER

## SOMMAIRE

Editorial .....	p.2
Culture, Loisirs .....	p.3 - 5
Festivités .....	p.6
Seniors .....	p.7
Sport .....	p.8 - 9
Jeunesse .....	p.10
Travaux .....	p.11
Enfance .....	p.12
Infos Pratiques .....	p.13 - 14
En Bref ... À Noter, Expression Libre .....	p.15
À l'Honneur .....	p.16

Hergnies Infos - Journal municipal d'information.  
**Conception, Réalisation** : Service Communication Mairie d'Hergnies.  
**Directeur de la Publication** : M. Jacques Schneider.  
**Impression** : Imprimerie Gantier.  
**Tirage** : 1850 exemplaires gratuits.  
Mairie d'Hergnies - 2, Place de la République  
59199 Hergnies  
**Tél** : 03.27.38.04.00 - **Courriel** : mairie.hergnies@wanadoo.fr

# Culture, Loisirs



Les amateurs de beaux clichés et d'œuvres artistiques se sont donné rendez-vous à la salle polyvalente pour les rencontres de la photographie et l'exposition de peintures.

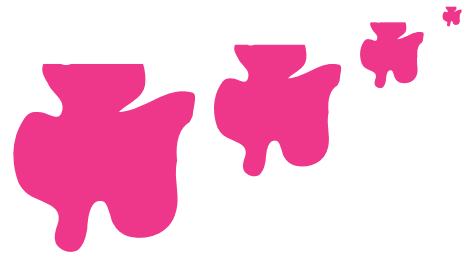
L'association Epsilon a proposé son second concert pop-rock à la salle Malraux. Plusieurs groupes talentueux se sont succédé pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.



Les adhérentes des ateliers artistiques ont démontré leur savoir-faire durant un week-end à l'occasion de leur exposition annuelle.



# ulture, Loisirs



La Mémoire Hergnienne a proposé son exposition à la découverte de l'histoire de la rue Gambetta, de ses maisons et ses habitants. Un spectacle a clôturé l'événement.

Le festival du jeu du valenciennois a réuni petits et grands autour du jeu de société. Chacun a ainsi pu tester une multitude de jeux originaux encadrés par les membres de Jeux, Tu, Ils. L'association propose, toute l'année, des séances de jeu en famille, notamment au Relais socioculturel le troisième dimanche du mois.

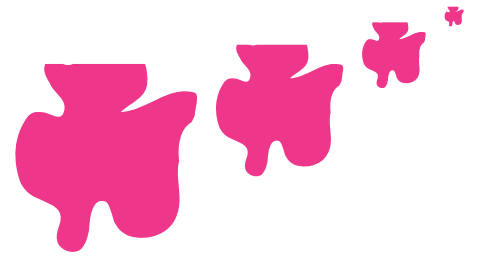
**Renseignements au 03.27.24.28.62 ou sur la page Facebook de l'association.**



Cette année, le ballet folklorique du Chili a ensoleillé la Fête de la Musique à Hergnies durant une représentation très appréciée.



# ulture, Loisirs



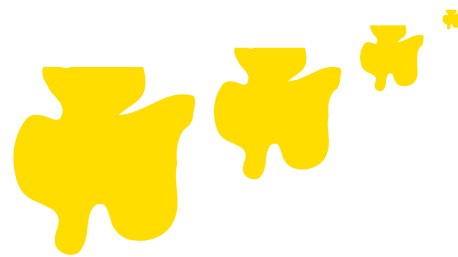
Les apprentis musiciens et leurs professeurs ont eux-aussi fêté la musique à l'occasion de la remise des prix de fin d'année de l'école municipale de musique.

La salle Malraux a accueilli la seconde édition des « Pucés des Couturières » de l'association Art et Culture.



L'association Art et Culture a proposé un voyage en direction de l'abbaye de Maredsous et des jardins d'Annevoie avec participation à la parade des costumes de Venise dans les magnifiques jardins d'eau du 18<sup>ème</sup> siècle.

# Festivités



Les festivités du 14 juillet avec un hommage tout particulier à C Jérôme suivi du feu d'artifice.



Un beau plateau d'artistes et le repas frites-moules du lendemain pour les festivités de la Bayonne en août.



Deux jours de procession en l'honneur de Saint Roch.



Produits du terroir, animations diverses, brocante et nombreux concerts de qualité au festival « Hainaut Belles Bretelles » le week-end de Pentecôte.

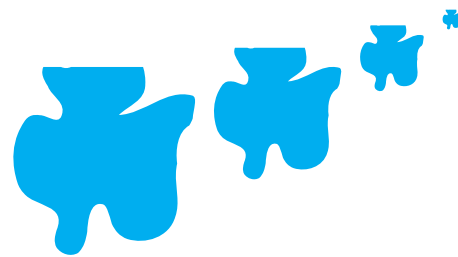


Le marché de l'Oson d'automne et ses multiples animations.



Un après-midi rempli d'animations pour l'événement « Femmes en Fête ».

# Seniors



Près de 150 seniors ont participé au voyage offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Ils ont pu apprécier la visite du familistère de Guise, du musée du touage et la convivialité d'un repas pris en commun.

Les seniors se sont donné rendez-vous à la salle Malraux pour un moment de retrouvaille à l'occasion du thé dansant proposé dans le cadre de la Semaine Bleue...



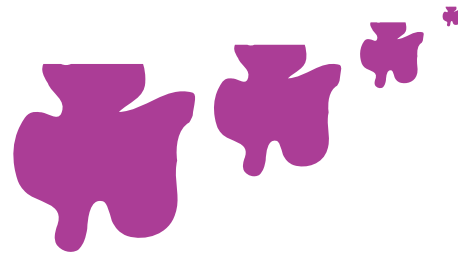
La Semaine Bleue s'est poursuivie par une pièce patoisante hilarante... Rire et bonne humeur étaient au programme !

## COLIS DE FIN D'ANNÉE



Le traditionnel colis de fin d'année, destiné aux personnes nées en 1952 ou antérieurement n'ayant pas participé au voyage annuel, sera distribué le samedi 17 décembre matin. Dès le début de l'année 2017, les personnes nées en 1953 ou qui ont emménagé à Hergnies sont priées de se faire connaître en Mairie au bureau du Centre Communal d'Action Sociale afin de bénéficier des actions qui leur sont offertes.

# Sport



Le club de football de Bayonne Sport vous accueille. Il recrute des joueurs et dirigeants motivés afin d'étoffer ses effectifs.  
**Pour plus de renseignements, contacter le 06.22.43.20.03.**



Vous désirez pratiquer l'athlétisme en compétition ou en loisir ? Rejoignez les effectifs du Hergnies Athlétique Club (HAC) dans une ambiance sympathique et familiale, ceci, dès l'âge de cinq ans jusqu'aux vétérans. Les entraînements ont lieu principalement au complexe sportif, à l'extérieur ou en salle et suivant l'âge des adhérents. Le HAC participe à de nombreuses compétitions en France et en Belgique. Il a récolté, cette année, de nombreux podiums dans toutes les catégories, notamment aux championnats régionaux et au championnat de France. Félicitations à tous les athlètes !

**Pour plus de renseignements, contactez le 06.07.55.67.44, par courriel : [administration@hergnies-athletique-club.fr](mailto:administration@hergnies-athletique-club.fr) ou consulter le site : <http://www.hergnies-athletique-club.fr>**



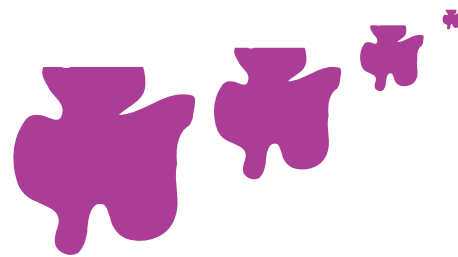
Près de 150 personnes ont participé à la marche découverte organisée à l'occasion de l'opération de prévention « Octobre Rose » pour le dépistage du cancer du sein. Un stand d'informations et un concours de lâcher de ballons ont aussi été mis en place sur le marché d'automne par le Centre Communal d'Action Sociale, l'association EMERA et l'Association Valenciennoise pour le Développement des Soins Palliatifs.



Les écoliers d'Hergnies ont participé aux Parcours du Cœur scolaires avec des ateliers gymniques et athlétiques très appréciés.



# Sport



Les habitants se sont une nouvelle fois mobilisés pour les Parcours du Coeur avec une randonnée culturelle à travers les rues de la commune en partenariat avec la Mémoire Hergnisiennne.



Le club de football de l'Union Sportive d'Hergnies (USH) a présenté son nouveau comité directeur et son nouveau Président : M. Manuel SZAFRAN. L'USH compte 120 licenciés dès l'âge de 5 ans jusqu'à la catégorie Seniors et football de loisir. Vous aimez le foot et vous voulez intégrer un club familial ? Le club recrute !

**Pour tout renseignement, s'adresser au  
06.32.04.12.93 ou 06.24.17.42.85 ou  
03.27.40.12.01.**



Les licenciés du club de voile d'Amaury enchaînent les performances ! Forte d'une soixantaine d'adhérents, l'équipe compétition consolide sa place en 2<sup>ème</sup> division nationale et celle de 3<sup>ème</sup> club de la ligue des Hauts de France en section dériveurs. Félicitations à : Marc et Thibaud De Meester ( 2<sup>ème</sup> au championnat de France en dériveur 470 en Moselle), Aurélie Bouaïta (3<sup>ème</sup> au championnat de France universitaire en Bretagne sur dériveur solitaire Laser radial), Eloïse Castex et Jules Prouvost (championne et champion départemental minime en optimist à Grande Synthe).

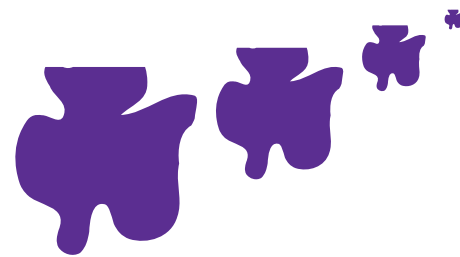
Les dirigeants du club (tous bénévoles) assurent les formations et entraînements tous les samedis après midi.

**Renseignements durant les séances ou au  
03.27.40.32.90.**



Les activités sportives municipales se sont poursuivies durant l'été avec le sport en famille ouvert à tous. Ces séances, gratuites, ont permis aux familles de pratiquer et de découvrir ensemble différents sports : tennis, badminton, renforcement musculaire, basket, indiaka, speedball... tout en bénéficiant des conseils pédagogiques de Sabrina Gambatesa, Educatrice Sportive Municipale.

# Jeunesse



## La vie d'étudiant est belle avec [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)



Lancé en début d'année par le gouvernement et le réseau des Crous, le site Internet est entièrement dédié à la vie estudiantine. Informations pratiques et services en tout genre, jusque-là disséminés sur la toile, sont ici accessibles.

Le site [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr) aborde tous les aspects de votre quotidien avec, au menu, huit rubriques. Les trois premières : aides financières, logement, et restauration. Ensuite, place à la santé avec un tour d'horizon des sites utiles en la matière et de nombreux focus sur l'accès aux soins, l'Assurance maladie, les complémentaires santé...

Egalement de la partie : une rubrique dédiée aux études pour vous guider dans les méandres de l'inscription, de l'orientation ou encore de l'insertion, et une autre consacrée à l'emploi. Et parce qu'il n'y a pas que le travail dans la vie, le site compte également un espace « Vous détendre et vous engager ».

Enfin, vous trouverez, dans le dernier – et très utile – onglet, « Vous conseiller et accompagner », des réponses à toutes vos questions sur le handicap, la lutte contre les discriminations, la justice, le tutorat...

Ce site permet aussi d'effectuer ses demandes en ligne : bourse, logement, boulot...

Le site [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr) ne se contente pas de vous informer. Vous pouvez aussi y effectuer diverses démarches en ligne, en vous connectant à votre espace personnel, « Mon compte ». Vous avez ainsi la possibilité d'y faire votre demande de bourse sur critères sociaux et/ou de logement étudiant par le biais du DSE (dossier social étudiant).

Peut-être dénicheriez-vous l'appartement de vos rêves avec la centrale dédiée « Locaviz » ou un petit boulot compatible avec vos études sur « Jobaviz » ?

Vous pouvez également prétendre à la caution locative étudiante avec « La Clé ». Pour sa part, la rubrique « Rendez-vous » vous met en lien avec différents services dédiés... Votre espace personnel vous donne accès à bien d'autres outils. Connectez-vous dès à présent pour les découvrir !



Les jeunes ont profité d'une journée de détente et de rigolade, entre amis, au parc d'attraction de Walibi.



Le barbecue de fin d'année de l'Espace-Jeunes a ravi les ados de la commune réunis en nombre pour l'occasion.



L'Espace-Jeunes municipal a accueilli les ados pour la semaine du jeu durant les vacances de Toussaint. Cet événement, offert par la municipalité, est toujours aussi apprécié des nombreux participants...

# T ravaux



Une piste d'entraînement a été créée au stade pour l'échauffement des sportifs.



Une classe a été entièrement rénovée à l'école No à Houx par les services techniques municipaux. Ces travaux ont porté sur le remplacement des radiateurs, la rénovation de l'électricité ainsi que de l'éclairage, l'isolation thermique et les peintures.



Des opérations d'entretien et d'abatage d'arbres ont été effectués, comme ici, dans la résidence du Clos des Quesnoy. Les acacias, arrivés en fin de vie et les prunus pissardi, rongés par un champignon ont malheureusement dû être abattus.



Des travaux de réfection du terrain de tennis ont été menés avec un bon nettoyage et la réparation de la clôture.



Les travaux de réfection de voirie ont été effectués dans la rue de l'Egalité, rue Molière et rue Mirabeau.



Un nouveau revêtement a été posé dans la ruelle de l'école César Dewasmes.



Les travaux de pose de bordures sont achevés dans le rue Chanzy, rue de l'Egalité et Place Jean Bart.



Les arbres du cimetière, côté stade, ont été abattus afin de pouvoir y installer de nouvelles tombes.



La ferme, située à côté de l'école César Dewasmes, a été abattue par l'Etablissement Public Foncier dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville ».



Le sas d'entrée extérieur de l'école maternelle au No à Houx a été rénové.

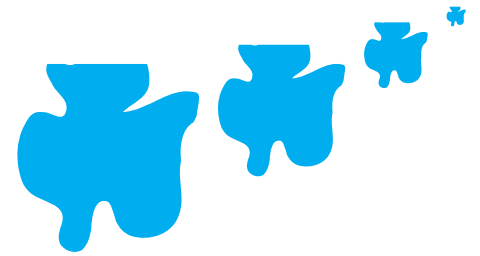


L'aménagement du cimetière se poursuit avec la création d'une stèle et d'un espace de dispersion des cendres au jardin du souvenir.



Le couloir de l'école César Dewasmes a été repeint en partie.





## DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS À L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ



## HERGNIES RENOUVELLE SON CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

En 2017, la commune d'Hergnies va renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales de Valenciennes. Le CEJ est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

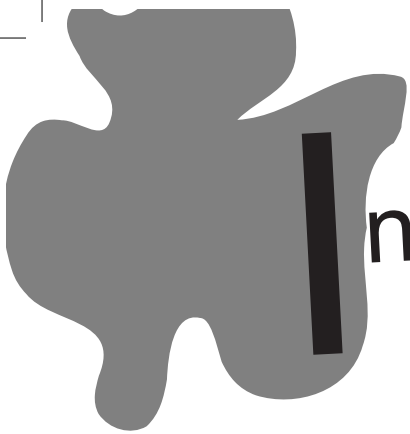
- favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil,
- recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Un premier comité de pilotage de présentation du dispositif a eu lieu en présence des différents acteurs et des partenaires.

Afin de déterminer l'offre de service la mieux adaptée aux besoins des usagers et aux disponibilités financières des contractants, la commune d'Hergnies souhaite mener une enquête auprès de la population.

**Vous trouverez ci-joint un questionnaire relatif à ces thématiques que vous pouvez remettre en Mairie. Nous comptons sur votre participation car celle-ci sera essentielle dans la mise en œuvre des projets futurs.**





# Infos Pratiques



## LA GENDARMERIE VOUS INFORME



### Vols de colis dans les boîtes aux lettres

La Gendarmerie traite actuellement une enquête portant sur des vols de colis dans les boîtes aux lettres depuis le début de l'année 2016. Il s'agit de colis déposés directement dans les boîtes aux lettres « aux normes ». Si vous pensez

avoir été victime de ce type de désagrément, prenez attache avec la Gendarmerie de Saint-Amand-les-Eaux au 03.27.48.06.66 en indiquant le numéro de procédure 1301/2016.

### Comment lutter contre les cambriolages ?

Avec l'arrivée de l'hiver et le changement d'heure, l'obscurité tombe désormais très tôt et les interventions de la Gendarmerie se multiplient pour des déclenchements d'alarme ou le signalement d'individus suspects et, dans certains cas, la constatation de cambriolages. Des personnes, mal intentionnées, profitent de la situation du moment pour faire du repérage, notamment en fin d'après-midi. En effet, ils constatent que des domiciles dont les volets ne sont pas fermés, sont sans éclairage. Au travers de cela, un message est transmis à cette délinquance qui, en l'absence d'éclairage, savent que les occupants sont absents. On multiplie ainsi les risques de vol avec effraction. Pour lutter efficacement contre les cambriolages, pensez à installer un minuteur afin d'éclairer quelques pièces de la maison pour simuler une présence dans les lieux et un éclairage extérieur sur détecteur. La personne mal intentionnée abandonnera alors son projet.

## À PROPOS DES AMÉNAGEMENTS DE LA RUE DES DÉPORTÉS

Un habitant qui a gardé l'anonymat, m'a fait parvenir un courrier proposant les aménagements suivants, rue des Déportés, depuis qu'un tronçon est en sens unique.

### Le courrier demande :

- De terminer de marquer les emplacements de stationnement.
- « Ils sont tous marqués sauf devant la résidence Charles de Gaulle où c'est inutile car le stationnement existe devant les maisons ».
- Un passage protégé à l'intersection rue Jean Jaurès et rue des Déportés.
- « Il existe déjà mais un peu en retrait du carrefour car c'est réglementaire ».
- Un miroir à l'intersection rue des Déportés et Edouard Vaillant.
- « Ce n'est pas utile car aucun véhicule ne peut venir de la gauche de la rue Edouard Vaillant et la visibilité sur la droite est bonne ».
- Un panneau autorisant ou interdisant aux cyclistes d'emprunter le sens interdit.
- « Un sens interdit l'est pour tout véhicule ».
- Limiter la vitesse.
- « En agglomération, elle est toujours limitée à 50 Km/h ».
- Faire des contrôles, surtout à l'heure des écoles.
- « Nos deux Policiers Municipaux sont occupés, à ce moment-là, à "faire" la sortie des écoles ».

Le Maire,  
Jacques SCHNEIDER

## LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES VERIFIER ET ENTREtenir**  
avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

**RESPECTEZ**  
le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

**AÉREZ**  
au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

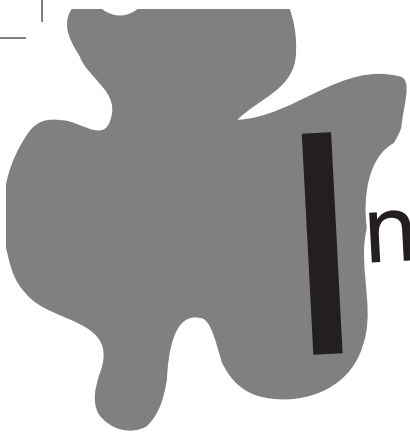
Plus d'information sur [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

www.inpes.fr  
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

## UN ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR ENCADRER LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

L'activité de démarchage chez les particuliers s'intensifie dans l'arrondissement. Afin de protéger les citoyens, notamment les plus vulnérables, un arrêté municipal destiné à encadrer cette pratique commerciale a été pris. Les démarcheurs ont désormais obligation de se faire connaître en Mairie où un justificatif de passage signé et tamponné leur sera remis. Nous vous invitons donc à demander la carte professionnelle du démarcheur et son justificatif de passage en Mairie. Nous vous informons cependant que le justificatif de passage en Mairie ne garantit pas la qualité des prestations ou des biens vendus.

Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou encore d'usurpation d'identité sont invités à prendre contact avec la Police Municipale au 03.27.38.04.00 ou avec la Gendarmerie au 03.27.48.06.66.



# Infos Pratiques



## COLLECTE AU PROFIT DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle, en 2016, la collecte au profit des œuvres sociales de la commune et vous propose, comme vous le faites chaque année, de réaliser un geste individuel de générosité afin d'aider les personnes qui ont besoin de notre solidarité. Vous pouvez, pour cela, déposer votre participation en espèces ou en chèque, soit directement à la Mairie, soit auprès des différents membres du Conseil Municipal et du CCAS. (Les chèques sont à libeller à l'ordre du CCAS). Par ailleurs, nous vous informons qu'à chaque don, une attestation peut être établie qui vous permettra de bénéficier d'une réduction fiscale.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Si vous êtes nouveaux habitants d'Hergnies, l'inscription sur la liste électorale locale n'est pas automatique. Si vous voulez voter à Hergnies en 2017, vous devez vous faire inscrire sur la liste électorale en Mairie avant le 31 décembre 2016. Il en va de même pour les jeunes qui

ont ou qui auront 18 ans avant le scrutin : vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales, cependant, il est toujours prudent de s'en assurer. En 2017, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale. Veuillez bien vérifier si l'adresse est correcte et vous rapprocher du service "Elections" si votre carte comporte une erreur.

## Un dessert facile pour les fêtes de fin d'année

### Bûche de Noël

Pour 4 personnes

**Préparation :** 30 min - **Cuisson :** 25 min

#### **Ingédients :**

- 4 oeufs
- 140 g de sucre en poudre
- 100 g de farine
- 11 g de levure alsacienne
- 250 g de chocolat
- 200 g de beurre



#### **Préparation :**

- Séparer les blancs des jaunes d'oeufs.
- Fouetter les jaunes d'oeuf avec le sucre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède, pour faire mousser.
- Ajouter, peu à peu, la farine et la levure.
- Monter les blancs d'oeuf en neige puis les incorporer délicatement au mélange précédent.
- Préchauffer le four à 180 °C (thermostat 6).
- Étaler la pâte dans un moule long et plat (type lèche-frite) recouvert d'un papier cuisson sur 1 cm d'épaisseur.
- Enfourner pour 10 à 15 minutes de cuisson, le biscuit doit être légèrement doré.
- A la sortie du four, poser sur le biscuit un torchon propre humide puis le démouler dessus et rouler. Laisser refroidir.
- Briser le chocolat, et le faire fondre au bain-marie.
- Lorsqu'il est fondu, ajouter beurre mou et mélanger.
- Dérouler le gâteau et y étaler les 2/3 du chocolat. Rouler ensuite à nouveau le biscuit sur lui-même.
- Recouvrir le biscuit du reste de chocolat puis, à l'aide d'une fourchette, strier le dessus.
- Faire prendre au réfrigérateur.

## RAPPEL UTILE : NEIGE, GLACE ET FEUILLES MORTES

Comme nous vous le rappelons chaque année à l'approche de l'hiver, les services techniques s'efforceront d'assurer le nettoyage de la voie publique mais ils ne pourront pas être, partout, en même temps. Pour des raisons de sécurité évidentes, il est demandé à chacun de veiller au balayage et au nettoyage de sa partie de trottoir et de caniveau.

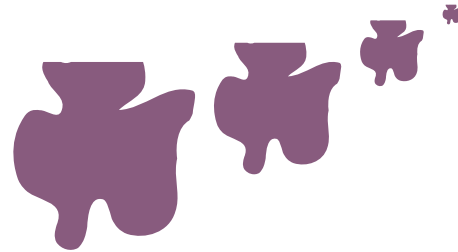
Il en va de même pour le reste de l'année puisqu'un arrêté permanent a été pris dans ce sens. Celui-ci est consultable en Mairie ou sur [www.mairie-hergnies.fr](http://www.mairie-hergnies.fr).

Il est aussi rappelé que vous êtes responsables en cas d'accident sur votre partie de trottoir.





# In bref... À noter, Expression Libre



**RECENSEMENT**  
de la population 2017  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

## C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

## C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



## LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Groupe "Hergnies, ensemble tout simplement"

Elus depuis deux ans et demi, les conseillers municipaux du groupe « Hergnies, ensemble tout simplement » travaillent assidûment à faire avancer vos problématiques du quotidien. Cela fait beaucoup de questions et de sujets sur lesquels nous avons interpellé la municipalité lors des 15 conseils municipaux qui ont eu lieu depuis mars 2014...

**Superette - Distributeur de billets - Internet Haut débit - Plan de circulation, chemins piétons et fleurissement des sens interdits - Bus, tram et transport collectif - Décharges - Détournement de fonds et fermeture en catimini d'Hergnies solidarité emploi - Carrière des agents municipaux oubliée - Promesses toujours repoussées de l'assainissement - Une rue de l'égalité renommée « Chemin de l'égalité » - Découverte d'amiante dégradé dans les écoles en contact avec nos enfants - Baisse autoritaire des subventions aux associations...**

Nous sommes tous, habitants d'Hergnies, à minima « perturbés » au quotidien par un ou plusieurs de ces sujets... Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que plus de 65% de la population, qui s'est déplacée en mars 2014, a voté pour la liste emmenée par Jacques Schneider. Dont acte.

Beaucoup d'entre-vous, rencontrés sur le terrain, nous disent être écoeurés ou extrêmement déçus par le manque d'engagement, le

manque d'écoute et de réaction de la municipalité. Vous êtes aussi nombreux à pointer le manque cruel de concertation sur les projets d'aménagements, les travaux, le plan de circulation...

**Nous partageons ce constat.** Le projet d'érection d'un bâtiment de 100m par 13m abritant 6000 poules pondeuses au centre d'un quartier habité en est le dernier exemple... **Le rôle du maire est pourtant de concilier le développement et le maintien d'une activité agricole professionnelle à Hergnies tout en garantissant le bien être, la tranquillité et la qualité de vie de nos concitoyens.** Il est ici nécessaire, d'un côté, que la municipalité accompagne le porteur de projet à trouver l'emplacement optimal, proche de son exploitation, et de l'autre, qu'elle rassure et informe de façon transparente sur les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Bref, de nombreux dossiers que nous suivons et suivrons toujours avec vigilance, en veillant au « bien vivre ensemble à Hergnies ».

Nous restons à votre écoute pour relayer vos attentes, problèmes, questionnements et vous accompagner dans vos éventuelles démarches. En attendant, toute l'équipe d'« Hergnies, ensemble tout simplement » vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

## À L'HONNEUR !

### QUATRE COUPLES EN OR ET EN EN DIAMANT



La municipalité a mis à l'honneur les couples fêtant leur cinquantième et soixantième année de mariage. Félicitations à ces cinq couples !

- Cinquante années de mariage :  
**M. et Mme DE MARTINI, M. et Mme MIZERA, M. et Mme MUSART, M. et Mme VINCHENT**  
 - Soixante années de mariage :  
**M. et Mme MORTIER**

### Dates à retenir :

**Dimanche 11 décembre :**

- *Marché de l'Oson*  
 - *Marché de Noël - Place de la République*  
 - *Cross International du Hergnies Athlétique Club au complexe sportif*

**Vendredi 13 janvier :**

*Vœux de la Municipalité à la salle Polyvalente dès 18h30.*



### NOTRE NOUVELLE DOYENNE

**Madame Wadislawa BURCZYKOWSKI** a fêté ses cent un ans lors d'une cérémonie officielle en compagnie de sa famille et des représentants municipaux. Née en Pologne en 1915, Wadislawa a eu trois enfants et sept petits-enfants.

Après quelque temps passé en maison de retraite, elle revient habiter à Hergnies chez sa fille et son beau-fils, Mme et M. PARZYSZ. Longue vie à notre doyenne !

### FÉLICITATIONS AUX MÉDAILLÉS DU TRAVAIL



- Echelon Argent : M. Franck COUSTY, M. Régis CRAMMER, Mme Martine LACROIX, Mme Laurence LEDEZ, Mme Brigitte LEFEVRE, M. Jean-Pierre TERISSE.

- Echelon Vermeil : M. Jean-Bernard BEUGIN, M. Michel GALUBA.

- Echelon Or : M. Joël FLAMME, M. Michel Renard, M. Henri ROHR.

- Echelon Or et Grand Or : M. Richard HANSEN.

- Echelon grand Or : M. Jean-Charles LADRIER, M. Vittorio PALMIERO, M. Tony ROSZAK, M. Jean-Luc VANSNICKT.

### BONNE RETRAITE MADAME JOUY !

Madame Edmonde JOUY a été mise à l'honneur à l'occasion de son départ en retraite. Edmonde était employée en tant qu'Adjoint Technique Territorial. Elle a assuré pendant de nombreuses années l'animation à l'Accueil de Loisirs et le service des repas au restaurant scolaire du centre. Elle avait aussi comme missions l'entretien des bâtiments et le service durant les réceptions. La municipalité et l'ensemble de ses collègues lui souhaitent une bonne retraite !

